

Les *tres amigos* au Sommet de Texas : un consensus nord-américain sur l'obsession sécuritaire

Chalmers Larose*

Onze ans se sont écoulés depuis l'entrée en vigueur, le premier janvier 1994, de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) entre le Canada, les États-Unis et le Mexique. Depuis lors, cet accord, glorifié par les uns et décrié par les autres, lie les destinées des peuples de l'Amérique du Nord. Ce traité devait en principe donner le ton à un processus d'intégration économique susceptible d'aider l'Amérique du Nord à affronter les défis de compétitivité imposés par la constitution des blocs régionaux et la mondialisation des marchés. Il était perçu à l'époque comme le prélude à un approfondissement des relations commerciales entre les trois pays et comme le levier indispensable à un accroissement de leur bien-être collectif. Aujourd'hui, on s'accorde pour dire que l'ALENA, en dépit de sa courte histoire, n'a apporté que des résultats mitigés sur les plans économiques et sociaux. Néanmoins, cet accord régional constitue sans aucun doute un cadre de référence privilégié lorsqu'on se réfère à la dynamique commerciale nord-américaine.

Or, depuis les événements du 11 septembre 2001, les relations entre les trois pays signataires de l'ALENA se sont pour le moins refroidies, en raison principalement de l'accent mis par les États-Unis sur les enjeux de sécurité aux niveaux national et international, et du ressentiment suscité par son unilatéralisme exacerbé. Pour faire le point sur les nouveaux enjeux trilatéraux et sur certains dossiers litigieux, les chefs d'État

et de gouvernement des États-Unis, du Mexique et du Canada, se sont rencontrés le 23 mars 2005 au Texas (d'abord à Waco, au ranch de George W. Bush pour un déjeuner, puis à l'Université Baylor de Crawford, pour une conférence au sommet), dans le cadre d'un Sommet nord-américain. Il s'agissait d'une journée de travail placée sous le signe des retrouvailles et du réexamen de la coopération nord-américaine à la lumière de l'impératif sécuritaire.

Un signe d'apaisement

Dans ce contexte, les préoccupations respectives du Canada et du Mexique dans leurs relations bilatérales avec les États-Unis ont été mises en veilleuse, laissant la place à un « agenda trilatéral » dont les thèmes reflètent fidèlement les objectifs immédiats de leur puissant voisin. Faut-il rappeler que les relations bilatérales canado-américaines et mexicano-américaines ont beaucoup souffert, ces derniers temps, de l'obsession américaine pour la lutte contre le terrorisme ? Les tensions évidentes entre les *tres amigos* ont souvent été cachées sous des déclarations officielles qui parvenaient, tant bien que mal, à gommer les irritants.

Les efforts répétés du Canada en vue de garantir l'accès du bœuf canadien au marché américain, après les inquiétudes engendrées par la maladie de la vache folle, n'ont pas été suivis d'un appui politique adéquat de la part de la Maison



Blanche, de sorte que ce sont les inquiétudes des producteurs bovins des États-Unis qui ont dominé les débats. De la même manière, la saga judiciaire autour du différend sur le bois d'œuvre semble s'enliser dans un imbroglio juridique et bureaucratique qui soulève la question de la bonne foi de la partie américaine et remet en cause l'efficacité des mécanismes de règlement des différends prévus dans l'ALENA. Si on ajoute à cela le refus du Canada (tout comme le Mexique d'ailleurs) d'engager ses militaires en Irak dans le cadre de l'opération menée par les États-Unis, son refus de participer au projet de bouclier anti-missile américain, ainsi que ses prises de position en faveur de l'accord de Kyoto, l'éventuelle légalisation de la consommation de la marijuana et l'officialisation du mariage entre conjoints de même sexe, il y a lieu de croire que l'agenda bilatéral entre les deux pays se retrouve à un carrefour déterminant.

Le Mexique s'est lui aussi présenté au Texas avec un épais cahier de charges. En effet, le président Vicente Fox s'est fait élire en juillet 2000 avec la promesse d'obtenir des États-Unis un règlement honorable, permanent et satisfaisant du dossier migratoire entre les deux pays. L'objectif était de parvenir à l'établissement de mécanismes qui encadreraient l'accès de la main-d'œuvre mexicaine sur le territoire américain et favoriseraient la régularisation des trois millions de sans-papiers qui y habitent déjà. Après une période d'euphorie marquée par la visite très médiatisée de Georges W. Bush au ranch de Vicente Fox à San Cristobal, au tout début de son premier mandat en février 2001, et le passage remarqué de Vicente Fox à Washington le 5 septembre 2001, les événements du 11 septembre 2001 sont venus, là encore, brouiller les cartes¹.

* Chercheur postdoctoral, Centre de recherche sur l'immigration, l'ethnicité et la citoyenneté (CRIEC), UQAM.

¹ Lors de la campagne présidentielle de 2000, le candidat George W. Bush avait fait de sa promesse de « regarder vers le Sud » un engagement fondamental de sa présidence. Entre 2000 et 2002, Vicente Fox et George W. Bush, tous deux nouvellement élus, se sont rencontrés à plusieurs reprises, renforçant une relation qui remonte à l'époque où Fox était gouverneur de l'État de Guanajuato et Bush, gouverneur de l'État du Texas. Cependant, en septembre 2002, M. Fox annula une visite au ranch texan du président Bush, afin de protester contre l'exécution d'un ressortissant mexicain au Texas et le peu d'empressement montré par les autorités américaines afin de faciliter l'entrée des Mexicains aux États-Unis. Pour des détails à ce sujet, voir Hall, Mimi, « Bush and Fox Form a Presidential, Personal Alliance », *USA Today*, 5 septembre 2001,

L'administration Bush n'a finalement pu faire mieux que de mettre sur la table un programme de reconnaissance graduelle pour les travailleurs temporaires mexicains. Ce programme est basé exclusivement sur le mérite et ne s'adresse qu'à 68% de la population mexicaine vivant en situation d'illégalité sur le sol américain. De plus, ce programme attend toujours l'assentiment du Congrès américain pour prendre effet. En parallèle, le processus de construction d'un mur le long de la frontière de San Diego en vue de prévenir le passage des clandestins suit toujours son cours. De même, l'acharnement des *vigilantes* – des regroupements d'ultranationalistes américains qui proposent de se substituer aux garde-frontières pour empêcher les Mexicains de franchir la frontière illégalement – est devenu un sujet de plus en plus préoccupant.

Or, les circonstances qui ont entouré les événements du 11 septembre 2001 aux États-Unis ont contribué à mettre à l'avant-plan la dominante sécuritaire dans l'appréciation des enjeux migratoires. De plus en plus, les Américains se sentent vulnérables à l'infiltration de terroristes sur les flancs nord et sud de leurs frontières. Dès lors, le cas des immigrants mexicains, longtemps perçu comme un enjeu strictement économique, est géré à la lumière de l'agenda de sécurité américain, ce qui contribue à refroidir le ton entre les deux amis de part et d'autre du Rio Grande. Outre ce problème migratoire, le souhait émis par les États-Unis de voir le Mexique parvenir à la libéralisation de son secteur énergétique continue de diviser les secteurs nationalistes et progressistes mexicains. Parmi les autres irritants importants, on peut relever les suivants : l'épineux problème du camionnage entre les deux pays qui entrave au plus haut point le développement d'un commerce normal et fluide (le Mexique demande un accès illimité aux autoroutes américaines pour les camionneurs mexicains); le nouveau litige relatif au partage de l'eau à la frontière, et, enfin, la question du rattrapage économique en vue de réduire l'asymétrie existant entre les trois pays partageant l'espace nord-américain.

Dans ces conditions, remettre à l'avant-scène un projet unificateur, qui serait susceptible d'articuler une vision nord-américaine partagée et acceptée par les trois États, représentait un défi

lourd à relever pour les *tres amigos*. En effet, ce sommet nord-américain s'est tenu dans un contexte où la compétitivité nord-américaine montre des signes d'essoufflement, alors même qu'on assiste à l'ascension phénoménale de la Chine qui a effectué une percée fulgurante, non seulement aux États-Unis, mais aussi au Mexique et ailleurs en Amérique latine. Parallèlement, les questions de sécurité sont devenues une partie intégrante de la donne commerciale globale à cause des menaces que pose le terrorisme international aux yeux des autorités des États-Unis.

Devant ces transformations susceptibles de modifier les paramètres de la compétitivité et de la puissance, il était donc opportun pour les leaders nord-américains de réapprécier les acquis de l'ALENA et de répondre aux nouveaux défis qui les interpellent. Réunis le 23 mars 2005 à l'intérieur du campus de l'Université Baylor à Crawford, au Texas, les trois chefs d'État et de gouvernement ont, à cet effet, annoncé un ambitieux projet de *Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité*. Qu'en est-il exactement?

La dominante sécuritaire

De toute évidence, les questions liées à la sécurité de l'Amérique du Nord auront constitué la plus grande avancée de ce sommet. À cet égard, les trois pays envisagent d'adopter « une approche commune en matière de sécurité afin de protéger l'Amérique du Nord contre les menaces externes, de [se] prémunir contre les menaces venant de l'intérieur du continent et d'y réagir, et d'assurer à la fois la sécurité et l'efficacité en favorisant encore davantage les mouvements transfrontaliers légitimes à faible risque »². Afin d'atteindre cet objectif, les États ont convenu d'une stratégie sur trois fronts.

Le premier front englobe des mesures visant à protéger l'Amérique du Nord contre les menaces externes. Parmi les mesures retenues, on note entre autres :

- a) une stratégie de sécurité des voyageurs;
- b) une stratégie de sécurité des marchandises;

² « Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité », Déclaration commune des dirigeants du Canada, du Mexique et des États-Unis, Waco, Texas, 23 mars 2005, <http://pm.gc.ca/fra/news.asp?id=443>.

c) une stratégie de bio protection (évaluation, prévention, protection, repérage, réponse) concernant les menaces envers la santé publique et le système agroalimentaire³.

Le deuxième front concerne la prévention des menaces en provenance de l'Amérique du Nord. Pour y répondre, on compte élaborer et mettre en œuvre :

- a) une stratégie pour améliorer la sécurité du transport maritime et aérien, de même que la sécurité des ports en Amérique du Nord;
- b) une stratégie globale pour répondre aux menaces transnationales (terrorisme, crime organisé, passage de clandestins et trafic de produits de contrebande);
- c) des partenariats concernant le renseignement relatif à la sécurité;
- d) une approche commune en matière de protection des infrastructures essentielles et de réponse aux incidents terroristes transfrontaliers⁴.

Le troisième front retenu par les trois leaders s'intéresse à la « circulation frontalière à faible risque ». Pour cela, les trois leaders se sont mis d'accord pour adopter, entre autres choses :

- a) une stratégie transfrontalière « pour accroître les ressources et améliorer la circulation des voyageurs et des marchandises légitimes aux points d'entrée en Amérique du Nord »;
- b) une stratégie visant « le développement de nouvelles technologies de sécurité aux frontières »⁵.

La connexion entre la sécurité et la compétitivité

Si, pour les trois leaders nord-américains, la sécurité demeure garante de la prospérité du continent, cette dernière tire son plein potentiel de la capacité de l'espace nord-américain à soutenir la compétitivité internationale. Or, ces dernières années, plusieurs pays, dont la Chine et l'Inde, ont réussi à modifier considérablement les paramètres de compétitivité à l'échelle planétaire. En très peu de temps, ces pays sont devenus partie prenante de la chaîne de l'offre

³ *Ibid*, p. 4.

⁴ *Ibid*, p. 4.

⁵ *Ibid*, p. 5.

globale de services et de la production manufacturière en misant sur de nouvelles stratégies de croissance axées principalement sur la disponibilité d'une main-d'œuvre à bon marché, la sous-traitance, la production *off-shore* et la maîtrise des technologies de pointe. Comme le premier ministre canadien Paul Martin l'a reconnu : « [n]ous voulons nous assurer, étant donné la menace posée par des économies en croissance, notamment en Asie, que l'Amérique du Nord soit aussi forte et aussi compétitive [qu'auparavant] ». Dans cette optique, un des objectifs avoués des trois leaders était donc de discuter de nouveaux mécanismes d'ajustement macro-économique devant être mis en place afin d'affronter les nouveaux paramètres de compétitivité sanctionnés par ces nouveaux géants de la croissance. Pour remettre la compétitivité nord-américaine sur les rails, les trois pays souhaitent désormais :

- Réduire les coûts pour les entreprises, les producteurs et les consommateurs nord-américains et accroître le commerce transfrontalier des biens et des services;
- Renforcer la coopération en matière de réglementation;
- Renforcer les marchés énergétiques nord-américains;
- Améliorer la sécurité et l'efficacité des réseaux de transport nord-américains;
- Travailler vers la libre circulation des capitaux et la prestation efficace de services financiers dans toute l'Amérique du Nord;
- Stimuler et accélérer le commerce technologique transfrontalier;
- Diminuer les coûts de transaction liés au commerce des biens⁶.

Ce nouveau partenariat ambitionne également d'améliorer la qualité de la vie des Nord-Américains par « une gestion conjointe de l'environnement, de la qualité de l'air et de l'eau »⁷. Il propose enfin d'élaborer des stratégies complémentaires relatives à la gestion des océans, d'augmenter la sécurité et la fiabilité

de l'approvisionnement alimentaire, d'accroître la coordination transfrontalière dans le domaine de la santé publique et d'améliorer la santé des peuples autochtones.

Si le diagnostic posé par les leaders sur les nouveaux défis et enjeux régionaux, de même que les réponses proposées, paraît à tout le moins sans équivoque, il reste cependant que les détails qui entourent le processus de mise en place de ce partenariat demeurent vagues. Pour y arriver, il est convenu que les différents secteurs de coopération discutés par les leaders seront pris en charge par une « douzaine de groupes de travail » agissant sous mandat ministériel dans les trois pays respectifs. Mais il n'a pas été spécifié la manière dont ces groupes seront mis sur pied, ni l'étendue de leurs mandats ou encore le rôle attribué à ceux que le texte retient comme étant « nos intervenants dans nos pays respectifs ». Or, il appartiendra à ces groupes de travail mandatés à cet effet de « déterminer les mesures concrètes que les gouvernements peuvent prendre pour atteindre ces objectifs » et de « fixer des dates de mise en application »⁸. Dans les 90 jours qui suivront la rencontre de Texas, soit en juin prochain, les ministres soumettront leur rapport initial aux dirigeants respectifs de chaque État. Par la suite, les groupes de travail présenteront un rapport semestriel sur les progrès réalisés⁹.

Au-delà des irritants

Tel qu'il se présente, ce partenariat pour la sécurité et la prospérité ne vise pas à résoudre certains objets traditionnels de discordance entre le Canada et les États-Unis, d'une part, et entre le Mexique et les États-Unis, d'autre part. Les questions épineuses et urgentes relatives à l'immigration mexicaine aux États-Unis, au bœuf canadien, au litige sur le bois d'œuvre et au bouclier anti-missile ont plutôt fait l'objet de discussions brèves au cours du déjeuner entre les trois chefs au ranch privé de George W. Bush et de réponses bien mesurées en conférence de presse. Pour la circonstance, le ton était à la conciliation, afin que les différends ne

⁸ « Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité », *op cit*, p. 3.

⁹ Selon des informations obtenues au ministère canadien des Affaires étrangères, c'est le ministère de l'Industrie qui est en charge de la composition de ces groupes de travail pour le Canada.

⁶ *Ibid.*, p. 5-7.

⁷ *Ibid.*, p. 3.

compromettent pas les progrès réalisés sur le front de la sécurité et du projet de partenariat¹⁰. « Nos relations sont très fortes dans un très large éventail de domaines, a souligné le premier ministre Martin. Le fait que nous puissions nous rencontrer aujourd'hui et que nous ayons mis de l'avant un programme aussi ambitieux, qui sera mesurable, en est une preuve »¹¹.

Comme on s'y attendait, la question migratoire a été abordée en grande partie par les protagonistes américains et mexicains. Si Vicente Fox n'a pas pu cacher son mécontentement face aux tergiversations américaines sur le règlement du dossier migratoire, George W. Bush a, quant à lui, décidé de s'en laver les mains, préférant mettre le Congrès américain à majorité républicaine devant ses responsabilités et le pointant ouvertement du doigt pour n'avoir pu jusqu'ici donner suite à son plan de régularisation du statut des travailleurs illégaux. Le fait demeure que les Républicains au pouvoir sont divisés sur cette question migratoire : les conservateurs réclament des contrôles frontaliers plus stricts, et les modérés sont plus enclins à soutenir à la fois une politique de compassion envers les « *guest workers* » de même qu'une amnistie à l'égard d'une certaine catégorie d'immigrants illégaux¹². Visiblement à court de munitions, alors qu'il entame la dernière année de son sexennat (les élections présidentielles auront lieu à l'été 2006), Vicente Fox se retrouve dans l'impossibilité d'obtenir un assouplissement des règles américaines en matière de politique d'immigration appliquée aux Mexicains.

De son côté, le premier ministre Paul Martin a brièvement profité de la tribune qui lui était réservée pour tenter de dissiper les craintes des consommateurs américains relatives au bœuf canadien. « *We look forward to the day in the future when, notwithstanding all of the lobbying, all the legal challenges, all of North America is open to our safe and high-quality beef* », a-t-il lancé devant l'auditoire. Visiblement agacé par la persistance des nombreux différends commerciaux qui opposent les deux pays, le premier ministre canadien a réaffirmé la volonté

du Canada de faire en sorte que les décisions émanant des mécanismes de règlement de différends commerciaux prévus dans l'ALENA soient respectées et mises en oeuvre. Paul Martin a aussi cru bon de souligner que les décisions commerciales prises dans le contexte des relations bilatérales entre le Canada et les États-Unis devraient être strictement basées sur le droit et placées à l'abri des lobbies et contestations juridiques. De plus, le premier ministre a martelé que le dossier du projet américain de bouclier anti-missile était, en ce qui concerne le Canada, clos, et que la porte n'était pas ouverte pour une éventuelle participation canadienne à ce projet dans l'avenir¹³. « Mais, a-t-il poursuivi, notre coopération en ce qui concerne notre défense, nos frontières et la défense de nos frontières n'est pas seulement claire, mais elle est très accentuée »¹⁴.

Le triomphe du credo sécuritaire

Le Sommet nord-américain de Texas aura permis de renouer le dialogue entre les trois partenaires de l'ALENA sur le destin de l'Amérique du Nord. Les chefs d'État et de gouvernement ont également émis l'idée de se rencontrer plus formellement sur une base régulière afin d'assurer le suivi des initiatives régionales. Cette brève rencontre aura contribué à mettre en perspective de nouvelles idées qui sont susceptibles de re-dynamiser le processus d'intégration économique nord-américain. Toutefois, en mettant de l'avant la variable sécuritaire et en établissant comme axe incontournable le trinôme sécurité, migration et commerce, le *Partenariat pour la sécurité et la prospérité* introduit de nouveaux paramètres de coopération dans l'équation qui risquent fort de complexifier le projet intégrateur.

Certes, la plupart des éléments contenus dans cette nouvelle entente, en particulier ceux relatifs au volet sécuritaire, ont déjà fait l'objet d'ententes préalables sur le plan bilatéral entre les États-Unis et le Canada¹⁵. Plusieurs des axes

¹⁰ Voir à ce sujet Laghi, Brian, « Martin, Bush Stand Together », *The Globe and Mail*, 24 mars 2005.

¹¹ Pour un résumé des différentes déclarations des leaders nord-américains au cours de cette rencontre, se référer à *New York Times*, « Transcript : News Conference with the Leaders of U.S., Mexico and Canada », 23 mars 2005, <http://www.nytimes.com/2005/03/23/international/americas/23TEX>.

¹² Kornblut, Anne E., « Bush Cites Political Hurdles in Plan for Guest Workers », *New York Times*, 24 mars 2005.

¹³ « Paul Martin le répète: le dossier du bouclier est clos », *Presse canadienne*, 23 mars 2005.

¹⁴ *New York Times*, *op cit*.

¹⁵ Le 12 décembre 2001, le Canada et les États-Unis signent la *Déclaration sur la frontière intelligente*. Parmi les 30 points prévus au Plan d'action qui sont déjà mis à exécution, il faut noter : l'établissement de nouvelles *Équipes intégrées de la police des frontières* (EIPF), l'établissement d'*équipes conjointes d'agents des douanes* dans les ports de Vancouver, de Montréal, d'Halifax, de Seattle-Tacoma et de Newark pour cibler les conteneurs maritimes à destination de l'autre pays,

d'intervention qui y sont envisagés font également partie des scénarios contemplés depuis quelque temps par des *think tanks* canadiens et américains, ou encore à l'occasion de rencontres tri-nationales entre des experts qui cherchent à influencer le cours de la politique régionale¹⁶. Il est aussi intéressant de noter qu'à la fin de l'année 2002, le comité des Affaires étrangères et du Commerce international de la Chambre des communes du Canada, répondant aux critiques américaines concernant la porosité de la frontière canadienne, avait rendu public un rapport dans lequel il prenait position en faveur de l'établissement d'un périmètre de sécurité nord-américain et d'une union douanière avec les États-Unis et le Mexique dans le but de raffermir les liens entre les trois pays partenaires de l'ALENA¹⁷. En d'autres termes, l'idée d'harmoniser certaines politiques n'est pas nouvelle dans le paysage politique régional. Au-delà des mesures annoncées – et qui visent la promotion de la croissance, de la compétitivité, de la facilitation du commerce et de la qualité de la vie – le partenariat servira concrètement de

la signature de l'entente sur les pays tiers sûrs afin de permettre aux deux pays de gérer plus efficacement la circulation des demandeurs du statut de réfugié, l'accord concernant la mise en commun de l'information préalable sur les voyageurs et du dossier passager (IPV/DP) pour les voyageurs se rendant dans l'un ou l'autre pays et présentant un risque élevé. Pour de plus amples détails, voir Gouvernement du Canada, *Protéger une société ouverte : la politique de sécurité nationale du Canada*, http://www.pco-bcp.gc.ca/docs/Publications/NatSecurnat/natsecurnat_f.pdf.

¹⁶ Par exemple, au cours d'une réunion de « l'Assemblée de l'Amérique du Nord » tenue à Monterrey, Mexique, en septembre 2003, les participants ont émis le souhait suivant : « Après les événements du 11 septembre, nous devons avoir une vision plus claire de l'Amérique du Nord, soit d'une seule et unique région sécuritaire ». Pour une illustration, voir le compte-rendu contenu dans le document intitulé *Assemblée Nord-Américaine*, 21 et 22 septembre 2003, Monterrey, Mexique, <http://www.consejomexicano.org/index.php?directivo>. De la même manière, dans un document paru en avril 2004, le Conseil canadien des chefs d'entreprise proposait de construire un partenariat du 21^e siècle pour l'Amérique du Nord. Pour des détails à ce sujet, voir Conseil canadien des chefs d'entreprise, *New Frontiers: Building a 21st Century Canada-United States Partnership in North America*, avril 2004, http://www.ceocouncil.ca/en/view/?document_id=365&type_id=5.

¹⁷ Voir à ce sujet « Partenaires en Amérique du Nord : Cultiver les relations du Canada avec les États-Unis et le Mexique », Rapport du Comité permanent des affaires étrangères et du commerce international de la Chambre des communes, décembre 2002, <http://www.parl.gc.ca/committee/CommitteePublication.aspx?SourceId=37592>.

trempin qui permettra d'atteindre des objectifs de sécurité immédiats liés principalement au contrôle commun des mouvements des personnes en Amérique du Nord et à l'harmonisation des modalités d'accès à l'espace nord-américain.

La Déclaration des dirigeants, rendue publique à l'issue du Sommet de Texas, n'a pas tranché en faveur d'une intégration nord-américaine profonde et totale. Pour l'essentiel, les leaders nord-américains sont restés fidèles à une approche étagée et sectorielle de l'intégration. Par le fait même, les termes de cette déclaration laissent ouvert le débat entourant la construction d'une communauté politique nord-américaine à part entière. Or, comme le font remarquer Rafael Hernandez Castro et Rossana Fuentes Berain de *l'Instituto Tecnológico Autónomo* du Mexique, onze ans après sa création, il paraît clair qu'aux yeux des Américains, les structures de l'ALENA sont insuffisantes pour répondre aux défis posés par le 11 septembre 2001, la consolidation de l'euro et la montée de la Chine comme puissance économique et politique¹⁸. La démarche des dirigeants nord-américains au Sommet de Texas constitue ainsi une étape vers l'ajustement des structures de l'ALENA à l'impératif sécuritaire.

Bien que les nouveaux ressorts de la coopération nord-américaine soient désormais articulés autour de défis et d'enjeux qui dépassent largement le cadre étroit de l'agenda libre-échangiste, il reste que la table n'est pas encore mise pour des discussions concrètes autour d'une possible union à l'européenne en Amérique du Nord¹⁹. D'ailleurs, lors d'une rencontre avec le secrétaire américain à la sécurité intérieure, Michael Chertoff, le 17 mars 2005, à Ottawa, la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Anne

¹⁸ Fernandez Castro, Rafael et Fuentes Berain Rossana, « Hands across North America », *New York Times*, 28 mars 2005.

¹⁹ L'idée de mettre à l'agenda de l'intégration nord-américaine la question de l'institutionnalisation d'une communauté politique figurait pourtant au centre de la proposition d'un groupe de travail indépendant sur l'avenir de l'Amérique du Nord présidé par John Manley, Pedro Aspe et William F. Weld. Ce groupe appelait, quelques jours avant le déroulement de ce mini sommet, à la création d'une « communauté nord-américaine d'ici 2010 » en vue d'accroître « la sécurité, la prospérité et l'égalité des chances de tous les Nord-Américains ». Pour des détails, voir Groupe de travail indépendant sur l'avenir de l'Amérique du Nord, « Créer une communauté nord-américaine », Déclaration des présidents, 15 mars 2005.

McLellan, en avait profité pour dissiper tous les malentendus à ce sujet : « *Discussion around a European Union kind of initiative is actually not helpful... For myself, I would have to say that this is not the approach that Canada and the U.S. have taken* »²⁰. De cette manière, il faut comprendre la signature du *Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité* comme s'inscrivant dans le cadre d'une initiative qui vise à ouvrir la voie à une nouvelle manière d'appréhender et de cultiver l'alliance régionale. Tout en gardant le cap sur le traité de libre-échange nord-américain (ALENA), en vue de donner libre cours aux objectifs de libéralisation commerciale, ce Partenariat embrasse un univers de coopération plus large et plus flexible qui est axé prioritairement, quoique non exclusivement, sur des préoccupations d'ordre sécuritaire dans le contexte de l'après 11 septembre 2001.

En attendant, il faut noter la persistance de certaines zones d'ombre relatives à la manière dont le Partenariat sera concrètement opérationnalisé. Il y a aussi le fait que plusieurs dossiers bilatéraux pour le moins litigieux continuent d'assombrir les efforts visant une trilatéralité effective. Néanmoins, il reste que le Sommet nord-américain de Texas aura certainement des répercussions profondes sur la trajectoire de l'intégration en Amérique du Nord²¹. À ce titre, il constitue un prototype dont les grandes lignes guideront les contours la coopération nord-américaine à l'ère sécuritaire.

²⁰ Voir à ce sujet Harris, Kathleen, « No EU for U.S., Canada », *Edmonton Sun*, 18 mars 2005, <http://www.canoe.ca/NewsStand/EdmontonSun/News/2005/03/18/pdf>.

²¹ Dans cette optique, les chefs d'entreprise américains, canadiens et mexicains ont annoncé le 18 avril 2005 qu'ils se sont entendus « pour travailler ensemble afin d'accélérer les progrès réalisés dans le cadre du *Partenariat nord-américain pour la sécurité et la prospérité* » et pour « coordonner leurs efforts auprès de leurs gouvernements respectifs afin qu'ils entament le plus vite possible la mise en œuvre du programme prévu dans le cadre du PSP ». La nouvelle initiative réunit les trois organisations de chefs d'entreprise les plus influentes d'Amérique du Nord : *Business Roundtable* aux États-Unis, le *Conseil canadien des chefs d'entreprise* (CCCE) et le *Consejo Mexicano de Hombres de Negocios* (CMHN). Sur cette initiative, voir Conseil canadien des chefs d'entreprise, « Les chefs d'entreprise nord-américains s'unissent pour appuyer une initiative stratégique sur la sécurité et la prospérité », 18 avril 2005, http://www.ceocouncil.ca/fr/view/?area_id=1&document_id=410.